

Madame Isabelle BRAUN-LEMAIRE
Directrice Générale des Douanes et Droits Indirects
11 rue des deux communes
93558 MONTREUIL

Paris, le 2 novembre 2020

Objet : situation des agents ACP2 stagiaires

Madame la Directrice générale,

SOLIDAIRES Douanes vous interpelle en tant que Directrice Générale et Présidente de l'Etablissement public administratif (EPA) Masse à propos de la situation que vont connaître nos collègues Agents de constatation principaux de 2^{ème} classe (ACP2) stagiaires affectés dans leur service à compter du 16 novembre. La pandémie actuelle complique leur arrivée à plusieurs niveaux :

- compte-tenu des règles de déplacement mises en place, l'attestation dérogatoire de déplacement seule leur permettra-t-elle de rejoindre leur résidence d'affectation sans encombre puisqu'ils ne disposent ni d'une commission d'emploi ni d'un arrêté de nomination ?
- si un déménagement doit être organisé, comment cela se passera-t-il là encore au vu des règles de circulation entre régions mises en place avec le confinement ? Un déménagement à organiser et réaliser seul étant quelque chose de très compliqué, comment seront couverts les amis ou membres de leurs familles qui souhaiteraient les accompagner ?
- certains souhaitent se loger hors Masse, soit par choix personnel, soit parce que la résidence n'en dispose pas. S'ils ne peuvent avoir de logement suite, par exemple, à la fermeture des agences immobilières, ou s'ils ne peuvent effectuer de visite, comment pourront-ils prendre leur poste le 16 novembre sans logement ? Dans ce cas quelles solutions l'administration peut-elle leur proposer ?
- si certains stagiaires ne pouvaient faute de logement rejoindre leur affectation, serait-il envisageable de les affecter provisoirement dans un service proche de leur résidence familiale le temps que leur situation se décante ?


Des solutions alternatives peuvent-elles leur être proposées quitte à déroger à certaines règles au niveau de la Masse (co-location dans des appartements n'étant pas prévus pour être des chambres meublées, logements attribués dans des cités proches en attendant que la situation sanitaire s'améliore...) ?

En vous remerciant par avance pour l'attention portée à notre demande, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de notre haute considération.

P/ SOLIDAIRES Douanes
Les co-secrétaires généraux



Philippe BOCK



Fabien MILIN